

CONVENTION D'ASSOCIATION AU « GROUPEMENT HOSPITALO- UNIVERSITAIRE APHP.SACLAY, ASSISTANCE PUBLIQUE-HOPITAUX DE PARIS » DE LA FONDATION SANTE DES ETUDIANTS DE FRANCE

Présentation aux instances centrales – mars 2022

Les signataires de la convention d'association

- **L'Assistance Publique Hôpitaux de Paris,**
- **L'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines**
- **L'Université Paris-Saclay**
- **La Fondation Santé des Etudiants de France**

L'objet de la convention

- **Renforcer les liens entre les partenaires et optimiser le parcours de soins et la prise en charge des enfants, adolescents et jeunes adultes en améliorant notamment:**
 - ▶ **L'accès à des lits d'aval hors MCO pour les adolescents avec maladie chronique** et éventuellement en souffrance psychique ou psychologique (obésité, diabète, drépanocytose, TCA, trouble de l'identité, douleur chronique, etc....)
 - ▶ **La structuration d'une filière de soin médico-chirurgicale pour les obésités morbides** initialement adressée à FSEF.
 - ▶ **La structuration de filières médicales de soins** pour les adolescents et jeunes adultes évalués dans les services de médecine de l'adolescent (APR, BCT)
 - ▶ **L'accès amélioré à une scolarisation adaptée** pour les patients dont la pathologie nécessite une hospitalisation au long cours

- **Permettre l'affectation de personnels hospitalo-universitaires titulaires ou contractuels. En l'occurrence à l'occasion de cette convention, permettre l'affectation à la FSEF du Pr Chantal STHENEUR, pédiatre.**

Les services/sites concernés



BCT Service de Médecine des Adolescents et Service endocrinologie et diabète de l'enfant

ABC Service de Pédiatrie

APR Service de Pédiatrie, UF médecine des Ados

PBR Service de nutrition clinique



La clinique FSEF Paris 16
(Edouard Rist) (75),

La Clinique FSEF de
Neufmoutiers en Brie (77))

La Clinique FSEF de Varennes
Jarcy (91)

Les coopérations envisagées



Au bénéfice des patients de la FSEF:

- Obésité sévère non suivie avant la prise en charge à la FSEF
- Dénutrition sévère dans le cadre de troubles des conduites alimentaires
- Décompensation aigue d'une pathologie d'un patient en dehors d'une filière déjà établie.



Au bénéfice des patients du GHU Paris-Saclay:

- La prise en charge des enfants et adolescents à partir de 12 ans, qui nécessitent des soins de suite, et/ou une réadaptation en dehors de la phase aiguë de leur maladie, avec une prise en charge somatique et psychologique
- Une éducation thérapeutique de l'adolescent et de son entourage à la prise en charge de sa pathologie chronique, notamment obésité diabète TCA.
- Un accompagnement sur le plan éducatif et une scolarité adaptée aux jeunes hospitalisés